



CONCERTATION
BOULEVARDS
bordeaux-metropole.fr

Compte-rendu

Reprise de la concertation sur les boulevards & les barrières
Comité de la concertation n°2

7 juin 2021 – 18h30 à 20h30

Étaient présents :

Céline Papin, adjointe au maire de Bordeaux, Vice-présidente équilibres des territoires, relations internationales et dialogue citoyen, Bordeaux Métropole

Walter Acchiardi, garant de la concertation

Stéphane Caze, directeur général adjoint aménagement, Bordeaux Métropole

Aurélié Couture, collaborateur de cabinet, Bordeaux Métropole

Florence Fleury, artiste/designer

Marie-Fanny Jacob, responsable de la mission Valorisation du projet urbain, DGA, Bordeaux Métropole

Marion Juliot, Médiation & environnement

Philippe Papin, Médiation & Environnement

Cécile Rasselet, A'urba

Sacha Ristigian, service de l'architecture et du patrimoine urbaine en projet, DGA, Bordeaux Métropole

Sylvain Schoonabert, chef de projet secteur sauvegardé et documentation historique, DGA, Bordeaux Métropole

Emma Serventie, mission Valorisation du projet urbain, DGA, Bordeaux Métropole

Comité de la concertation :

Bénédicte Baxerres, Bordeaux (visio)

Alexandre Bergé, Bordeaux

Laurence Bouyssou, Bordeaux (visio)

Ismaël Canoyra, Bordeaux

Stéphane Dagorne, Bordeaux

Jean Dartigues, Bordeaux

Olivier Delmas Saint-Hilaire, Bordeaux

Vincent Demartin, Bordeaux

Michel Dronne, Bordeaux

Loïc Elias, Bègles (visio)

Olivier Eisenbach-Larrezet, Bordeaux

Patrice Facchetti, Bordeaux

Christian Fournol, Bordeaux

Benoît Gilliot, Vélo cité (visio)

Barbara Janoueix, Bordeaux (visio)

Jean-Luc Noubel, Le Bouscat

Jean-Michel Thauré, Bègles

Yvon Vrignon, Bordeaux (visio)

Pascale Weber, Bordeaux (visio)

Marion Juliot accueille les participants et présente le programme de cette soirée. Céline Papin remercie les membres du comité de leur présence et présente les orientations que le nouvel exécutif souhaite donner à cette concertation. Stéphane Caze revient sur l'historique de ce projet et précise qu'il est conçu comme progressif, l'enjeu de ces prochains mois sera de toucher des publics qui n'ont pas encore participé à cette concertation.

La présentation est bien accueillie sur la forme. L'idée de relancer le comité de la concertation est vue de manière positive. Des remerciements sont adressés pour cette reprise. Ce projet nécessite un dialogue entre les élus, Bordeaux Métropole et les citoyens.

Un membre signale que lors de la réunion de juillet 2020, les alternatives proposées par le comité avaient manqué d'écoute.

L'annonce d'un nouveau plan de mobilité que l'on peut voir dans la presse, lié à un changement politique majeur va-t-il primer sur le projet des boulevards ?

Une autre question émerge vis-à-vis du rôle donné à l'agence d'urbanisme (a'urba) par rapport aux orientations politiques de la collectivité et aux résultats de la consultation citoyenne.

Stéphane Caze précise que les réponses à ces questions pourront être approfondies lors de prochaines réunions. L'a'urba est partenaire depuis 2019 pour réaliser plusieurs commandes. La première commande était celle d'une enquête en ligne (plus de 1800 réponses), à cette enquête s'est ajouté un travail sur des groupes focus. L'a'urba a travaillé sur des questions complémentaires au sujet de la rive droite. L'agence est également mandatée pour travailler sur la rédaction d'un cahier des charges de consultation d'un groupement de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour le projet métropolitain des barrières et des boulevards.

Plusieurs membres expriment leur difficulté à se projeter dans cette nouvelle phase de travail. Quelle plus-value vont-ils ajouter ? La seule vision claire est celle de l'ajout des contributeurs non touchés jusqu'à présent (publics dits invisibles).

Comment seront pris en compte les avis des riverains dans ce projet ? Ils ne doivent pas être oubliés. Le patrimoine des boulevards mériterait également d'être mis en valeur et exploité.

Céline Papin précise que les fonctionnalités des boulevards sont nombreuses et ne concernent pas seulement la mobilité. L'idée est de travailler sur toutes ces thématiques avec des temporalités et des échelles spatiales différentes.

Une question concerne la part d'engagement du comité de la concertation vis-à-vis du renouvellement de la concession des transports en commun d'ici 2023.

Les membres du comité riverains des boulevards ont des constats contradictoires en ce qui concernent les aménagements provisoires des couloirs bus et vélos.

Pour certains, ils provoquent des embouteillages sur les files automobiles ; des voitures les empruntent aussi à grande vitesse, ce qui constitue une source patente d'insécurité. Les différentes formes de mobilité ont du mal à coexister sur les boulevards dans leur globalité. Peu de communication est par ailleurs faite sur la nature des travaux en cours, barrière de Pessac par exemple.

Pour d'autres, on peut au contraire se réjouir de ces couloirs bus et vélos qui se généraliseront bientôt sur 80% du linéaire. Un changement très positif est constaté notamment pour les services à domicile ainsi que pour les cyclistes.

Céline Papin indique qu'il y a toujours des effets pervers dans tout projet d'aménagement et qu'il est nécessaire d'accompagner ces changements. C'est tout l'intérêt des expérimentations en cours et de celles qui viendront.

Sylvain Schoonbaert présente ensuite à l'aide d'exemples les différentes échelles d'intervention, tant dans le temps que dans l'espace, que l'on peut envisager pour construire le projet. L'idée est d'établir

une cartographie des sites et actions prioritaires, afin d'aider l'équipe projet à consulter un groupement de maîtrise d'œuvre.

Le comité de la concertation approuve l'idée de séquencer le projet dans le temps et dans l'espace. Il insiste pour ne pas oublier des questions importantes comme la pollution sonore, le stationnement ou encore la vie des barrières pour laquelle il ne faut pas oublier d'associer les commerçants.

Un membre du comité trouve intéressante l'idée d'intervenir sur les placettes. Il faut cependant veiller à ne pas déranger les riverains, notamment dans leurs trajets quotidiens en voiture. Une autre question concerne la vérification des effets des aménagements : fonctionnent-ils ou pas ?

Sylvain Schoonbaert indique que des réunions peuvent être organisées à ce sujet. Concernant la qualité de l'air, il précise par exemple que les temps de trajet pour les voitures ont légèrement augmenté mais que la vitesse a diminué de manière globale, ce qui diminue aussi le bruit et la pollution de l'air.

Céline Papin observe que la question de l'objectivation des retours sur ces expérimentations est essentielle. Il est important d'échanger sur ces conclusions à la fois positives et négatives pour avoir une amélioration continue des projets. Cela peut aller jusqu'à l'abandon de ces projets ou une évolution positive. C'est tout l'intérêt de ces aménagements transitoires.

Marion Juliot présente ensuite au comité un programme de travail et un agenda très resserré d'ici au 10 juillet.

Tous les membres qui s'expriment, à l'exception d'un seul, trouvent les délais proposés beaucoup trop courts. Ce calendrier très contraint ne semble pas cohérent avec le temps nécessaire à une bonne compréhension et appropriation des missions dévolues au comité. Il faut veiller à ne pas donner le sentiment de vouloir bâcler la concertation citoyenne en proposant un calendrier plus souple qui se prolonge jusqu'en septembre et à l'automne. De plus, la restitution publique du 10 juillet ne semble pas opportune à la veille des départs en vacances. Le comité convient qu'il faut redéfinir et clarifier ses missions et lui apporter de la matière afin de mieux orienter son travail.

Sylvain Schoonbaert précise qu'il était question ici de reprendre le travail pour marquer une étape avant de passer à la suivante ensuite.

Un membre demande pourquoi aucune réunion en visioconférence n'a eu lieu depuis juillet 2020.

Céline Papin répond que le contexte sanitaire et le changement d'exécutif ont ralenti le processus. Il était nécessaire de reposer les nouvelles orientations que l'on souhaite donner à ce projet métropolitain. Cela a pris plus de temps que prévu mais l'essentiel demeure d'avoir toujours des objectifs partagés.

Le comité souligne la nécessité de donner une dynamique et un rythme de travail afin qu'il s'approprie son rôle. Il en va des enjeux du principe même de la concertation et de sa crédibilité, au-delà des boulevards. Le comité suggère de travailler encore au moins deux fois en juin et de terminer sa réflexion dans les prochains mois.

Madame Papin est interrogée sur la question d'un métro à Bordeaux : la nouvelle majorité l'a-t-elle envisagé ? Céline Papin répond que si cette question émerge dans cette concertation, elle est également présente au sein des débats de l'assemblée métropolitaine. Cela suppose des études supplémentaires lourdes qui n'ont pas été conduites. C'est une option parmi d'autres qui n'a pas été mise de côté mais qui nécessite des études de grande ampleur.

En conclusion, Stéphane Caze se félicite tout d'abord de l'appétence du comité pour poursuivre son travail sur le projet des boulevards. Il retient que les délais proposés ne sont pas tenables. Cette réunion servait aussi à se mettre d'accord sur les modalités de travail à venir. Il faut aujourd'hui trouver un bon équilibre de travail tout en veillant à ce que ce mois de juin soit aussi constructif et actif.

Walter Acchiardi que les garants seront attentifs à la relation de confiance entre le comité et la Métropole : c'est tout l'enjeu de cette concertation.

Céline Papin remercie les membres du comité ainsi que l'équipe s'engage à retravailler sur ces éléments pour représenter un nouveau cadre de travail et un nouveau calendrier dans les prochains jours.